

DOSSIER À REMETTRE AU CYCLE DE L'ENFANT
Accompagné de la fiche sanitaire

1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS ECOLE ELEMENTAIRE

ENFANT : Féminin Masculin

Nom de l'enfant Prénom de l'enfant.....

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Ecole :Enseignant(e).....Classe.....

Votre enfant dispose-t-il d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : oui non

REPRESENTANTS LEGAUX :

Madame Monsieur

Madame Monsieur

| | | |
|----------------------------|---|--|
| Nom | | |
| Prénom | | |
| | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Belle-mère | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Belle-mère |
| Mode de garde | seulement en cas de séparation : <i>Barrer les mentions inutiles</i> conjointe - alternée - exclusive | |
| Adresse Complète | | |
| Situation Familiale | <i>Barrer les mentions inutiles</i> Célibataire - marié(e) - vie maritale - pacsé(e) - divorcé(e) - séparé(e) – veuf (ve) | |
| mail | @ | |
| | Portable : | Portable : |
| | Domicile : | Domicile : |
| | Professionnel : | Professionnel : |

ASSURANCE :

Compagnie d'assurance : **n° de contrat :**

VOTRE ENFANT EST-IL AUTORISE A QUITTER L'ECOLE SEUL ?

NON OUI Si oui, merci de nous fournir une autorisation écrite.

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE et AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT (si différentes des représentants légaux) :

Nom et prénom Téléphone

Nom et prénom Téléphone

Nom et prénom Téléphone

Nom et prénom Téléphone

PERSONNES NON AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

2. AUTORISATIONS

DROIT A L'IMAGE

Le Cycle de l'Enfant vous informe que les diverses activités périscolaires et extrascolaires peuvent donner lieu à des reportages photographiques, à des films, etc.

- Autorise (ons) la prise de vue et les photographies de mon (es) enfant(s) ainsi que la reproduction et la diffusion de ces clichés, images ou reportages, dans l'ensemble des publications éditées par la Ville de Mandelieu-La Napoule et les médias, sans contrepartie financière et sans limitation de temps.**

DEPLACEMENT ET PRATIQUES SPORTIVES

Dans le cadre du temps périscolaire et extrascolaire, votre enfant a la possibilité de participer à diverses activités (centre culturel, médiathèque, installations sportives...). Votre enfant sera donc amené à se déplacer au moyen de minibus conduits par l'équipe pédagogique du Centre de Loisirs ou de bus mis à disposition par la Ville.

- Autorise (ons) mon enfant à prendre le minibus et/ou bus et à pratiquer les activités sportives de découverte prévues durant le temps périscolaire et extrascolaire.**

PRISE DE MEDICAMENTS

Le personnel encadrant sera susceptible de pratiquer les soins de première urgence, dans la limite de ses compétences et à utiliser les produits figurant sur la liste jointe, disponibles dans nos pharmacies.

- Sérum physiologique en doses unitaires pour nettoyer les yeux.
- *Biseptine* pour la désinfection des plaies.
- Crème contre les ecchymoses type *Arnica* et *Hémoclar*.
- Crème contre les brûlures type *Biafine*.
- Crème contre les piqûres d'insectes type *Sedermyl*.
- Crème contre les irritations ou rougeurs de la peau type *Homéoplasmine*.

- Autorise (ons) l'équipe pédagogique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale), à donner les premiers soins en cas de nécessité et à utiliser la liste de médicaments nommés ci-dessus à mon enfant durant sa présence en temps périscolaire et extrascolaire.**

En tant que représentant(s) légal (aux), déclare (ons) exacts les renseignements portés sur ce présent document,

Fait à Mandelieu-La Napoule, le :/...../.....

Signatures

Notre collectivité protège la confidentialité des données personnelles que vous lui confiez. Les pièces qui vous sont demandées sont strictement nécessaires pour vous rendre le meilleur service public que vous attendez. Qu'elles soient sous forme de papier ou numérisées, les informations qu'elles contiennent sont protégées et seront conservées pendant la durée légale et celle de leur utilité. Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez du droit d'accéder aux données vous concernant collectées par la collectivité, de les rectifier, de les faire transmettre (portabilité), et, sous certaines conditions, de les faire effacer. Vous pouvez à cet effet contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : DPO@mairie-mandelieu.fr